



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

Conseil d'Administration du mardi 22 mars 2022

Présents :

Présents : Benoît Van Tichelen, Teresa Marchica, Francis Pitz, Sophie Meunier, Isabelle Cammarata, Espérance Delvaux, Geoffrey Blaffart, Kyung-Nan Jaumin

Excusés : Anne Semaille, Hélène Leclef, (avec Procuration à Isabelle Cammarata), Isabelle Linkens (Procuration libre), Catherine Dungalhoeff (procuration à Sophie Meunier)

Invités : Emel Bergsoj

1. Approbation du PV du 22/02/2022.

PV approuvé. Retour du Crésam sur la représentativité. Un représentant des PO, des médecins et des équipes au niveau du Crésam.

2. Mail SSM non-membres

Dans le cadre des travaux du décret, 2 SSM non-membres : La Kalaude et le SSM de Wavre. Ce dernier a interpellé la FéWaSSM afin d'obtenir le texte du décret. Pour rappel, au début des travaux la fédé avait invité les deux-SSM non-membres afin de réfléchir à un lien sur les travaux. Les deux SSM non-membres ont refusé l'invitation.

Un mail est rédigé et le CA en valide le contenu : décidant de répondre en n'accédant pas à la demande du SSM de Wavre.

3. Retour Décret

Globalement on a bien avancé dans les travaux. On arrive au bout du texte. Les questions de subventionnement sont abordées. Ce qui est convenu avec l'AVIQ s'est de poursuivre, dans la foulée, le travail sur l'AGW. L'AVIQ imagine que le texte soit d'application au 1^{er} janvier 2023. Même s'il existe un réel intérêt que ce travail aboutisse, la date de janvier 2023 est optimiste.

Pas encore de retour de notre note financière. Echange avec Brigitte Bouton au sujet des Get Up. Elle indique qu'il faut absolument intégrer la pérennisation des Get Up dans nos revendications. Si on ne le fait pas, l'enveloppe Get Up risque d'être utilisée pour d'autres revendications. Le bureau travaille sur un argumentaire global des revendications financières en englobant la revendication des Get Up.

Quelles seraient les revendications prioritaires si nous devons choisir. Pour les Get Up, il faudrait que cela rentre dans une autre ligne budgétaire. Il faut reprendre le protocole d'accord de la santé publique CIM du 2 décembre 2020 où il serait indiqué que la Région ne pouvait pas se désengager des moyens supplémentaires accordés.

Il faut d'abord attendre une 1^{ère} réaction du Cabinet.

La Délégation va insister pour avoir un retour sur les demandes financières.

Un membre amène une information venant de la Fédito par rapport au GUW qui serait prolongé jusqu'en 2024. Emel vérifie l'information et revient vers le bureau et le CA

Travaux décret :

- Qu'en est-il d'une dérogation possible pour les SSM qui ne savent pas engager de fonction DT. Art 711§2 précise le principe de dérogation.
- Définition du réseau : fait-elle assez lien avec les définitions des réseaux ? Proposer d'ajouter la notion d'opérateur.
- Tarif : la délégation élargie a réfléchi sur une tarification pour les groupes : 10€
- Définition plateforme est toujours en cours : en attente d'une proposition AVIQ
- Dans les AGW, être attentifs aux obligations légales, avec la référence actuelle qui était sur base du secteur public.
- La fonction de liaison reste nébuleuse. Actuellement, tous les SSM n'ont pas le financement de la fonction de liaison alors que l'ensemble fait bien du travail de réseau autour du patient. D'où l'idée d'étendre le subsidie de cette fonction à l'ensemble des SSM. Actuellement, l'AVIQ propose d'en faire une disposition transitoire pour les SSM qui l'ont, jusqu'à extinction des emplois.

4. Retour Commissions :

CSP : Cette commission ne tourne plus. Il n'y a plus que 3 personnes présentes. A la base la Fédération a créé des commissions, en termes d'ouverture, d'avis mais si dans les faits, si les membres n'accrochent pas, comment faire pour remobiliser les membres ?

Pour la CSP, il manque peut-être une clarté sur une définition de l'objet. Ne faut-il pas travailler, comme proposé à la CEC, par thème et sujet sur quelques réunions. Ne faut-il pas faire un appel à l'ensemble des membres à chaque thème afin de le mobiliser par intérêt à l'un ou l'autre thème ? Ne faut-il pas mobiliser à des moments clés dans l'année (début septembre jusqu'en juin ou début janvier jusqu'en juin ?)

La mobilisation des membres doit se réfléchir et être présentée à l'AG de juin.

Que fait-on de la Newsletter ? Au lieu de faire les mails, remettre les infos sur la newsletter. Si oui, de quelle manière, quels sujets pertinents ? Profiter de la newsletter pour rappeler les thèmes travaillés en commission et faire un appel à participation ?

CEC : travail sur le secret professionnel et les réseaux et lien avec les webinaires de la ligue. Même réflexion, ne faut-il pas envoyer une invitation à tous les membres avec les thèmes abordés ?

La dernière CAF a été annulée suite à une prochaine AG.

5. Retour rencontre DTF : voir PV annexé rencontre AVIQ/FéWassm.

6. Mandats des administrateurs en lien avec le tableau

Mandant à pourvoir au CA : un représentant de la CSP et de la CAF au départ d'Isabelle L.

Autres mandats :

- Au Crésam à partir de juin, au départ de Benoit : Espérance se montre intéressée mais la question qu'il y aurait 2 membres d'un même PO.
- Au comité de pilotage, il manque un mandat.
- COMSMEA mais il faut être bilingue
- GT de la LBSM : confidentialité et pratique des SSM. C'était Anne Semaille qui avait la représentation

Anne Semaille a contacté le Président sur l'implication du mandat au CA qui représente énormément d'implication, qu'elle ne peut pas assumer. D'autant du changement d'heure du CA maintenu le mardi après-midi.

Sa démission sera actée à l'AG du 29 mars. Son adresse mail sera donc retirée du mailing du CA.

7. AG du 29/03 : organisation et finalisation

L'AG se tiendra par Teams, pour les membres et en présentiel pour les membres du CA. La question se pose de ce qu'on va présenter aux membres, en sachant que l'AVIQ insiste pour que le texte ne circule pas actuellement. La délégation propose de présenter les grandes modifications du texte, sans inclure les articles en tant que tel mais en y apportant les grands changements.

Le CA valide ce processus. Le mandat a été attribué en toute confiance, légitimité et intégrité.

8. Retour rencontre Psytoyens (en lien avec le décret)

Rencontre Psytoyens : Emel et Geoffrey : François Vilain, représentant des SSM est absent pour le moment. Une autre personne était présente, qui connaît moins bien notre secteur. Actuellement psytoyens manque de moyens et ne savent pas comment travailler avec les SSM.

Lien avec le décret : échange sur les points du décret qui les concerne.

Psytoyens semble ne pas maîtriser, ni percevoir le fonctionnement de notre secteur. Aucune demande particulière.

Il est prévu que l'AVIQ contacte les représentations des usagers.

9. Statut FéWaSSM : Proposition GT

Modification pour ouvrir la possibilité à deux membres d'un même PO à participer au CA :

- Article 22. Proposition de changement : « Néanmoins, en vertu de l'article 31, en cas de vacance de poste issu d'une ou plusieurs commissions, un second membre du même Pouvoir Organisateur peut être administrateur s'il est proposé par la commission en connaissance de cause. Son mandat sera d'un an renouvelable. »
- Article 31 : Proposition de changement : « Conformément à l'article 22, elle évitera de proposer un représentant du même Pouvoir Organisateur qu'un administrateur élu. Exceptionnellement, si cela devait être le cas par l'absence d'autres candidats, ce mandat de représentation serait d'un an, renouvelable. »

La proposition du GT est avalisée par le CA. Cette modification sera soumise à l'AG de juin, après l'avoir soumis à Maître Davagle pour s'assurer de l'écriture. Après acceptation de l'AG, il faudra modifier les statuts. Il faut profiter de soumettre cette modification à Maître Davagle afin de modifier l'ensemble du texte selon le nouveau code des sociétés. C'est Emel qui se charge de l'envoi à l'avocat.

10. **Divers** : mail SSM non-membres – mail d’Anne Semaille – repas du 21/06 après AG.

Le secteur n’a toujours pas reçu les AM de prolongation des emplois Get up pour 2022 ainsi que le financement. Le CA décide de ré interpellier l’administration et le cabinet.

- Retour de la réunion avec la FASS par rapport au salaires/PFA/aménagement de fin de carrière : il faut rajouter une note

Pour l’ODJ du prochain CA, voici déjà 1 point que Geoffrey et moi avons oublié d’aborder :

- Psytoyens propose François Vilain pour participer en tant qu’invité au CA lorsque cela s’avère intéressant. Il faut en discuter et voir si on l’invite une fois juste pour prendre contact et garder le lien ? Ensuite l’inviter lorsque cela est intéressant ?

Pour le Bureau,

Benoît Van Tichelen, Président

Sophie Meunier, Secrétaire

Emel Bergsoj, Coordinatrice